



# LETTRE ANNUELLE FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2018

AU 31 MARS 2025

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI Siparex XAnge Innovation 2018 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

Au 31 mars 2025, le Fonds détient 13 participations actives dans son portefeuille.

Dans la section « Focus Participations » en page 2 de cette Lettre Annuelle, nous vous présentons l'évolution des sociétés **AB TASTY** et **MIRSENSE**.

La Société de Gestion met tout en œuvre pour céder dans les meilleurs délais les titres détenus dans les dernières sociétés du portefeuille dans l'intérêt des porteurs de parts.

Afin de préserver les intérêts des porteurs de parts et de céder les titres des sociétés du portefeuille du Fonds dans les meilleures conditions possibles, la Société de Gestion a, en accord avec le dépositaire, décidé de proroger la durée de vie du Fonds pour une deuxième période d'un an s'achevant le 31 décembre 2026 conformément au règlement du Fonds. Une dernière prorogation est encore possible sur décision de la Société de Gestion, conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement du Fonds.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur [www.siparexfondsfiscaux.com](http://www.siparexfondsfiscaux.com)  
**Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition**

*Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

# 1 – PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc..) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, sans que cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

## 2 – FOCUS PARTICIPATIONS

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

ACTUALITÉ

### AB TASTY

Créée en 2009, AB Tasty est une plateforme SaaS spécialisée dans l'optimisation de l'expérience utilisateur, l'expérimentation et la personnalisation des produits numériques.

AB Tasty compte à ce jour plus de 300 salariés et collabore avec plus de 1 000 clients à travers le monde. La société possède une couverture internationale grâce à ses multiples bureaux (Paris, Londres, New York, Singapour, Sydney...).

Face aux enjeux croissants d'amélioration de la conversion et de l'engagement utilisateur, AB Tasty propose plusieurs solutions innovantes, comme l'A/B testing et la personnalisation avancée. Son objectif est d'aider les entreprises à optimiser l'expérience digitale et à maximiser leur impact auprès des utilisateurs.

ACTUALITÉ

### MIRSENSE

Fondée en 2015, mirSense est une deeptech française spécialisée dans les lasers infrarouges à cascade quantique (QCL) et les capteurs de gaz miniatures. Ses technologies, sont utilisées dans des applications critiques telles que la défense aérienne, la sécurité industrielle et la surveillance environnementale.

En avril 2025, mirSense a levé 7 millions d'euros pour accélérer l'industrialisation de ses gammes powerMir (contre-mesures optiques) et uniMir (spectroscopie moléculaire), ainsi que pour finaliser le développement de mirChip, un capteur de gaz miniature destiné à prévenir les fuites de gaz toxiques sur les sites sensibles.

Avec des sites à Orsay, Montpellier et une nouvelle unité de production à Grenoble, mirSense s'affirme comme un acteur stratégique dans la détection de gaz par laser infrarouge, alliant miniaturisation, robustesse et très haute précision .



*Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.*

## 3 – FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2018

—  
Avantage fiscal  
à l'entrée\*\*\*  
IR 18 %  
—

\*\*\* sous réserve de respecter  
les conditions requises et notamment  
la durée de détention

### SITUATION AU 31 MARS 2025

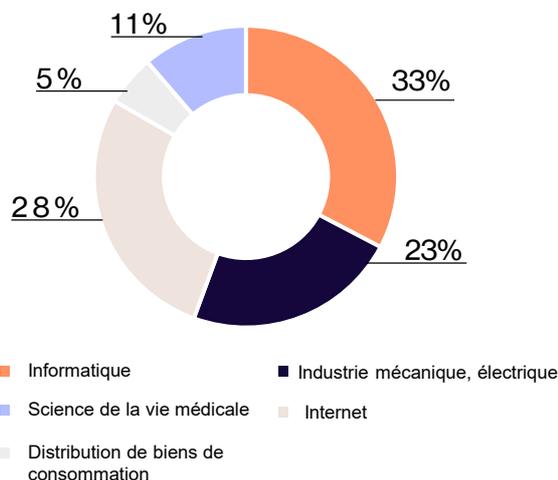
Actif net du Fonds au 31/03/25 *	37 273 881,00 €
Valeur de souscription *	500,00 €
Distributions totales *	- €
Valeur liquidative au 31/03/25 *	592,91 €
Valeur liquidative + distributions au 31/03/25 *	592,91 €
Évolution sur 1 an	4,02 %
Évolution depuis l'origine (hors IR)**	18,58 %
Évolution depuis l'origine (avec IR)**	44,61 %

\* montant par part

\*\* hors droit d'entrée

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.**

### RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



### PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2025

<b>360LEARNING</b>	Solution de formation en ligne pour la clientèle d'entreprise
<b>AB TASTY</b>	Solution permettant aux sites internet de tester et d'améliorer l'efficacité de leurs pages
<b>AEROSPACELAB</b>	Production de petits satellites et solutions de service de surveillance
<b>DOLEAD</b>	Solution permettant l'optimisation de campagnes publicitaires en ligne
<b>EPIGENE LABS</b>	Plateforme de données pour assister les chercheurs en cancérologie
<b>EVANEOS</b>	Site internet de vente de voyages personnalisés
<b>HOMEREZ</b>	Service en ligne de location de résidences secondaires
<b>MDOLORIS</b>	Soutiens permettant l'évaluation de la douleur des patients hospitalisés
<b>MIRSENSE</b>	Fabricant de capteurs pour l'analyse de la qualité de l'air et du gaz dans les milieux industriels et de la défense
<b>REELEVANT</b>	Solution de gestion des campagnes marketing de masse
<b>TREEFROG</b>	Production de masse de cellules souches
<b>UBAQ</b>	Service Saas pour les industriels de la santé
<b>WANDERCRAFT</b>	Exosquelette pour la rééducation et/ou la marche des personnes paraplégiques et myopathes

**Autres placements** – Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR 0013270048	Date de fin de vie minimum	31/12/2024
Agrément AMF	FCI20170009	Date de fin de vie maximum	31/12/2027
Date de création	31/12/2017	Rachats de parts bloqués jusqu'à la fin de vie du Fonds prorogations incluses sauf dans les cas de déblocage dérogatoires. (2)	
Durée de vie	7 ans		
Prorogation <sup>(1)</sup>	3 x 1an		

(1) La durée de vie du Fonds pourra être prorogée sur décision de la Société de Gestion. Cette décision de prorogation sera prise trois mois au moins avant l'expiration de la durée de vie du Fonds et portée à la connaissance des porteurs de parts au moins trois mois avant l'échéance de sa durée initiale ou d'une précédente prorogation. Elle sera par ailleurs portée à la connaissance de l'AMF et du Dépositaire.

(2) Aucune demande de rachats de parts ne peut être prise en compte durant toute la durée de vie du Fonds. A titre exceptionnel, les demandes de rachats de parts qui interviennent avant l'expiration de ce délai sont acceptées dès lors qu'elles sont liées à un accident de la vie : invalidité (correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale), décès ou licenciement du porteur de parts ou de son conjoint soumis à une imposition commune. Les rachats de parts sont réalisés sur la base de la valeur liquidative semestrielle qui suit la demande de rachat. Les dates d'établissement des valeurs liquidatives, et corrélativement, les dates d'exécution des ordres de rachats de parts sont en date du 31 mars et du 30 septembre.

## FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FCPI SIPAREX INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS	Année de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €)										
			FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)										
			31-mars 2015	31-mars 2016	31-mars 2017	31-mars 2018	31-mars 2019	31-mars 2020	31-mars 2021	31-mars 2022	31-mars 2023	31-mars 2024	31-mars 2025
FCPI SIPAREX INNOVATION 2012	2011	Valeur liquidative + distributions	399,29	424,93	438,34	441,17	428,55	276,03	284,31	160,05	161,28	214,64	134,06
		Montant des frais cumulés	33,56	43,4	53,49	64,06	74,87	82,21	86,64	90,14	90,28	90,52	90,62
FCPI SIPAREX INNOVATION 2013	2012	Valeur liquidative + distributions	477,64	656,65	620,1	650,18	635,91	559,83	586,02	542,6	292,32	502,38	229,77
		Montant des frais cumulés	22,59	33,1	42,9	53,06	63,23	73,54	83,84	93,9	101,15	101,75	101,88
FCPI SIPAREX INNOVATION 2014	2013	Valeur liquidative + distributions	470,6	655,5	624,12	382,22	354,87	241,63	253,43	239,5	175,14	161,53	
		Montant des frais cumulés	30,7	51,34	73,11	96,07	117,67	142,45	165,04	177,93	185,24	189,28	
FCPI SIPAREX INNOVATION 2015	2014	Valeur liquidative + distributions		546,61	472,43	305,6	287,81	159,13	165,86	146,47	80,03	68,96	
		Montant des frais cumulés		27,76	49,38	72	93,11	115,88	138,25	154,54	166,04	175,85	
IFCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2016	2015	Valeur liquidative + distributions			476,05	401,32	447,07	396,08	422,16	372,37	279,8	271,35	189,92
		Montant des frais cumulés			28,13	49,24	70,43	91,92	113,55	134,94	155,5	172,76	175,02
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2017	2016	Valeur liquidative + distributions				440,61	430,58	391,21	440,51	429,64	394,78	383,97	383,97
		Montant des frais cumulés				27,95	49,24	70,95	92,27	113,42	133,57	154,13	171,11
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2018	2017	Valeur liquidative + distributions				490,67	474,32	426,48	439,94	646,77	526,25	569,98	592,91
		Montant des frais cumulés				6,21	33,02	54,4	75,52	97,69	119,56	140,22	160,97
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2019	2018	Valeur liquidative + distributions					496,57	468,83	461,36	675,78	582,38	630,05	643,19
		Montant des frais cumulés					5,43	30,26	49,97	67,32	82,25	97,32	112,39
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2020	2019	Valeur liquidative + distributions							479,46	513,35	520,77	527,82	524,83
		Montant des frais cumulés							25,09	44,41	60,93	75,34	90,28
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2021	2020	Valeur liquidative + distributions								478,65	458,06	469,82	447,83
		Montant des frais cumulés								25,59	45,42	61,79	76,88
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2022	2021	Valeur liquidative + distributions									464,12	462,54	432,33
		Montant des frais cumulés									26,63	46,83	63,24

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

### AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

— Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.

— Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.

— Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des

entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet [www.siparexfondsfiscaux.com](http://www.siparexfondsfiscaux.com)

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition.



5 rue Feydeau, 75002 Paris  
T. 01 53 93 02 20  
[serviceclients@siparex.com](mailto:serviceclients@siparex.com)

[siparexfondsfiscaux.com](http://siparexfondsfiscaux.com)  
[xange.fr](http://xange.fr)

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris  
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 – N°TVA : FR 24 452 276 181